

O B J E T : Acquisition d'un terrain de 2650 m2 cadastré section BL n° 87, appartenant à Monsieur Irénée ACCOT, nécessaire à l'extension de la station d'épuration des eaux usées à la Jamaïque.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

En vue de l'extension prévisible de la station d'épuration des eaux usées, la Commune a engagé depuis quelque temps des négociations avec Monsieur Irénée ACCOT pour l'acquisition d'un terrain de 2650 m2 cadastré section BL n°87, bâti de diverses constructions à usage industriel, enclavé entre les terrains communaux de la station d'épuration et de l'usine de broyage des ordures ménagères.

Un accord est intervenu récemment sur la base de 190.000 Francs, prix compatible avec l'estimation des Services Fiscaux.

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à intervenir dans l'acte de vente et à verser au notaire rédacteur les honoraires correspondants.

La dépense sera inscrite au chapitre 902 article 210 du Budget Communal et financée par emprunt à contracter au près de la Caisse des 'Dépôts et Consignations.

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

M. Camille BOURHIS - Je profite de l'occasion pour demander à l'Equipement, une fois de plus, de faire un échangeur dénivellé à cet endroit, parce que la circulation est impossible et dangereuse avec la "quatre voies" qui dessert l'aérodrome.

Nous avons même des difficultés pour l'accès des camions d'ordures ménagères à la décharge publique et on a enregistré dans ce coin pas mal d'accidents.

LE MAIRE - Je pense que la Commission de Circulation pourrait appuyer ce désir du Conseil Municipal.

Mesdames, Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus

ADOpte A L'UNANIMITE

x

x x

VU - P/le Préfet et par délégation
Le Directeur des Finances et des Collectivités locales
Signé Martin Claude PARCOU
Pour Copie Certifiée Conforme
St Denis, le 31 Mars 1980

P/le Préfet, le chef de Bureau délégué

Signé : Jacques Lacoste